



QUELQUES MOTS DE NOTRE ÉVÊQUE

PUBLICATION: 13 DÉCEMBRE 2006

LA CÉLÉBRATION CHRÉTIENNE DU DIMANCHE EN ATTENTE D'EUCHARISTIE (3)

Je remercie de tout coeur Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé, de m'avoir autorisé à publier sa lettre pastorale sur la célébration du dimanche. Après cette troisième partie, je formule quelques orientations pour notre Église bien-aimée d'Edmundston.

QUESTIONS IMPORTANTES

- «– En aucun moment une ADACE (Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique) ne sera organisée sous le seul prétexte d'une participation plus large des personnes laïques à l'animation de la communauté paroissiale.
- Comme pour les célébrations eucharistiques, une ADACE peut se célébrer depuis la tombée du soleil le samedi jusqu'en fin de journée le dimanche.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Devant le grand nombre de célébrations diverses les fins de semaine, tenant compte de l'âge et du petit nombre de prêtres et m'inspirant de l'expérience de quelques confrères évêques, je recommande aux prêtres de ne pas présider plus de trois célébrations eucharistiques dominicales la même fin de semaine.

Nul n'est propriétaire de la Parole de Dieu ni de la liturgie de l'Église. On prendra donc soin de bien préparer la célébration en apportant une importance particulière à une juste compréhension de la Parole de Dieu, à l'humilité du témoignage relié à cette Parole, à la clarté du commentaire transmis, à l'intégration essentielle d'une prière de louange et à la mention du lien avec le pasteur absent et l'évêque. On priera aussi pour que le Seigneur suscite dans la communauté les ministres dont elle a besoin pour que tous ses membres puissent bien vivre leur vocation de disciples.

Pour bien former et appuyer l'équipe responsable des ADACE, on aura recours aux personnes qui ont une formation théologique plus poussée comme les diacres, les agents et agentes de pastorale et autres personnes bien préparées. Les Services diocésains s'engagent à poursuivre les sessions de formation déjà organisées, à suggérer des documents et des ressources disponibles et à prévoir une formation permanente d'approfondissement de la Parole de Dieu.

CONCLUSION

Vivre la communauté de disciples: voilà l'idéal recherché depuis les origines par les chrétiens et les chrétiennes. Dans la situation missionnaire qu'est la nôtre, où l'Eucharistie risque de nous manquer, les fidèles doivent être conscients que l'ADACE est une richesse, car elle permet de vivre le rassemblement dominical. Véritable action liturgique, elle est aussi un lieu privilégié de la présence du Christ et l'occasion de découvrir de nouveaux charismes dans la communauté. Elle est une célébration en attente, mais elle n'est pas une célébration au rabais. Les personnes mandatées pour diriger une ADACE doivent donc prendre conscience de la grandeur du rôle qui leur est demandé. Elles doivent s'y préparer avec le plus grand soin et accomplir leur service en communion de cœur et d'esprit avec leur pasteur propre et le premier pasteur de l'Église diocésaine.

Que l'Esprit nous accompagne pour que, dans l'Église, chaque ADACE soit vécue de façon à donner le goût d'un prochain rassemblement autour de l'Eucharistie, l'action par excellence de remerciement, de louange et de joie de toute la communauté des disciples de Jésus. Voilà le souhait le plus sincère que je formule en vous bénissant de tout cœur. »

ORIENTATION PASTORALE POUR NOTRE DIOCÈSE

Que la lettre de Mgr Jean Gagnon nous soit un guide précieux pour nos rassemblements dominicaux!

AUTORISATION DONNÉE

En conformité avec les recommandations qui m'ont été faites au Congrès d'orientation pastorale de mars 2006, en vue de mettre à la disposition du Peuple de Dieu, la Parole qui éclaire la route et ravive l'espérance, en raison de la rareté des prêtres disponibles et de la difficulté de trouver des remplaçants, j'autorise, en tant qu'évêque d'Edmundston, les religieuses et les laïques dûment formés à présider aux Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (ADACE) là où le besoin se fait sentir réellement, là où il y a impossibilité d'avoir une célébration eucharistique.

QUELQUES CONSIGNES

Les documents officiels contiennent déjà des consignes sur les célébrations des ADACE. Je n'en évoque que quelques-unes aujourd'hui. Au niveau des conseils diocésains et de la commission diocésaine de liturgie, nous essayerons de préciser certains points et de répondre à certaines questions pratiques. Déjà, nous pouvons affirmer que l'on ne doit pas improviser de telles célébrations. L'équipe pastorale choisira avec grand soin les personnes qu'elle jugera les plus aptes à exercer ce ministère et s'assurera qu'elles ont reçu ou recevront la formation requise à notre École de formation pastorale. On s'en tiendra aux schémas présentés dans le livre publié par la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Il ne peut y avoir une messe et une ADACE dans la même église la même fin de semaine. L'on veillera à ce qu'il n'y ait pas deux ADACE deux dimanches consécutifs. L'on veillera à donner les

catéchèses requises pour présenter les richesses des liturgies de la Parole et l'on dira toute l'importance du rassemblement. Ce n'est pas une messe « à rabais ». Pour manifester que la communauté est vraiment en attente de célébration eucharistique, l'on demandera au Seigneur, lors de la prière des fidèles, de nous envoyer des prêtres à notre Église. L'on veillera à mettre sur pied une véritable pastorale de l'appel au sacerdoce.

+ François Thibodeau, c.j.m.

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston